

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE

Séance du 10 avril 2025
Conseil communautaire

L'an deux mille vingt-cinq et le 10 avril
à 19 heures, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Denis TURREL
au lieu ordinaire de ses séances
sur convocation régulière du 28 mars 2025

Etaient présents :

AMIOT Myriam, BAROUSSE Stéphane, BARTHET Guy, BAUDINIERE Julien, BENARFA Ali, BIENVENU Frédéric, BRUN Karine, CAILLET Pierre, CARON-JOURDA Yves, CAZARRÉ Max, CHALDUC Jean, CAZAUX Jean-Michel, CHIVAYDEL-BARRAL Nadège, CONDIS Sylvette, COSTES Alexandra, DEGA Eric, DEJEAN Daniel, DELCROIX Bernard, DELMAS Pierre, DELOR Carole, ESCORIHUELA Daniel, ESQUIROL Jean-Marc, GILAMA Chantal, GRYCZA Daniel, HÔ Bastien, LABORDE Amédée, LAFARGUE Denis, LEFEBVRE Patrick, LEMAISTRE Nadia, LIBRET LAUTARD Madeleine, MAILHOL Béatrice, MEDALE-GIAMARCHI Claire, MENER Emilie, MESBAH-LOURDE Pascale, NAYA Anne-Marie, NAYLIES Charles, PETAUT-JEAN Sophie (arrivée à 19h51 à la délibération C20250410_052), RAMOND Rémi, SALAT Éric, TEMPESTA Marie-Caroline, TURREL Denis, VEZAT-BARONIA Maryse, VIEL Pierre, VIGNES Michel, WAWRZYNIAK Stéphane.

Etaient excusés :

AUDOUBERT René, CRAIPEAU Chantal, DALLARD Jean-Michel, DANES Richard, DA SILVA Sandra, MANFRIN Jean-Marc, MINETTI Stéphanie, PAYEN Éric, PORTET Michel, RENARD Sophie, RIAND Sandrine, VARELA Marie-José.

Etaient absents : /

Pouvoirs :

CRAIPEAU Chantal (pouvoir donné à LAFARGUE Denis), DANES Richard (pouvoir donné à VIGNES Michel), MANFRIN Jean-Marc (pouvoir donné à DELOR Carole), MINETTI Stéphanie (pouvoir donné à DELMAS Pierre), Guy PORTET Michel (pouvoir donné à BARTHET Guy), RIAND Sandrine (pouvoir donné à BAROUSSE Stéphane).

Secrétaire de séance : CHALDUC Jean

Nombre de délégués titulaires en exercice : 57
Nombre de présents : 45
Nombre de votants : 51
Pouvoirs : 6

Délibération C20250410_039 Affectation des résultats : Budget principal 2024

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'affecter la somme de 1 400 000 € en section d'investissement du Budget principal 2025,
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette délibération.

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_040 Vote des taux et produits de fiscalité 2025

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver les taux proposés pour l'exercice 2025 ;
- D'arrêter le produit de la taxe GEMAPI à 235 000 € pour l'exercice 2025 ;
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Président ou son représentant pour mettre en œuvre cette décision.

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_041 Autorisation d'Engagement et Autorisation de Programme pour les dépenses imprévues

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De voter une Autorisation d'Engagement relative aux dépenses imprévues en section de fonctionnement d'un montant 261 396 € ;
- De voter une Autorisation de Programme relative aux dépenses imprévues en section d'investissement d'un montant de 116 136 € ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_042 AP / CP pour les travaux du quai de transfert de la déchetterie de Carbonne

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De voter une Autorisation de Programme et sa répartition par Crédit de Paiement n° 2025-01 TRAVAUX QUAI DECHETTERIE CARBONNE telle que mentionnée ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_043 Vote du budget primitif budget principal 2025

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget principal 2025 de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_044 Vote du budget primitif annexe Tourisme 2025

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget annexe tourisme 2025 de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_045 Vote du budget primitif annexe Hôtel d'entreprises 2025

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget annexe Hôtel d'entreprises 2025 de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_046 Vote du budget primitif annexe Zone d'activités Activestre 1 2025

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget annexe zone d'activités Activestre 1 2025 de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

**Délibération C20250410_047 Vote du budget primitif annexe
Zone d'activités Activestre 2 20252**

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **D'adopter le budget annexe zone d'activités Activestre 2 2025 de la Communauté de Communes du Volvestre ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.**

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

**Délibération C20250410_048 Vote du budget primitif annexe
Zone d'activités Capens 2025**

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **D'adopter le budget annexe zone d'activités Capens 2025 de la Communauté de Communes du Volvestre ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.**

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

**Délibération C20250410_049 Vote du budget primitif annexe
Zone d'activités Lavelanet-de-Comminges 2025**

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **D'adopter le budget annexe zone d'activités Lavelanet-de-Comminges 2025 de la Communauté de Communes du Volvestre ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.**

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

**Délibération C20250410_050 Vote du budget primitif annexe
Zone d'activités Naudon 2025**

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **D'adopter le budget annexe zone d'activités Naudon 2025 de la Communauté de Communes du Volvestre ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.**

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_051 Vote du budget primitif annexe Zone d'activités Penelle à Rieux-Volvestre 2025

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget annexe zone d'activités Penelle à Rieux-Volvestre 2025 de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

50 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_052 Attribution de fonds de concours Commune de Noé

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer un fonds de concours à la commune de Noé en vue de la réfection du terrain d'honneur de football, à hauteur de 7 596,85 € ;
- D'autoriser le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférent.

51 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_053 Attribution de fonds de concours Commune de Gensac-sur-Garonne

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer un fonds de concours à la commune de Gensac-sur-Garonne en vue de la rénovation énergétique des logements de l'ancien presbytère, à hauteur de 29 411,00 € ;
- D'autoriser le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférent.

51 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_054 Création d'emplois non-permanents pour accroissement saisonnier d'activité

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la création des postes suivants :
 - o 1 poste d'adjoint technique à temps complet (35h hebdomadaires), affecté à la direction de la collecte et valorisation des déchets pour exercer les fonctions d'agent de collecte et de déchetterie, à partir du 01/06/2025, pour une durée de 6 mois.
 - o 2 postes d'adjoint technique à temps complet (35 heures hebdomadaires), affectés à la direction des services techniques pour exercer les fonctions d'agent d'exploitation de la voirie, à partir du 01/06/2025, pour une durée de 6 mois.
- De fixer la rémunération de ces emplois par référence à la grille indiciaire au grade correspondant ;
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité ;

- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

51 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_055 Création d'emplois non-permanents pour accroissement temporaire d'activité

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la création des postes suivants :
 - o 2 postes d'adjoint technique, à temps complet (35 h hebdomadaires), affectés à la direction de la collecte et valorisation des déchets, pour exercer les fonctions d'agent de collecte et de déchetterie, à partir du 01/06/2025, pour une durée d'un an ;
 - o 2 postes d'adjoint technique, à temps non-complet (17h50 hebdomadaires), affectés à la direction de la collecte et valorisation des déchets, pour exercer les fonctions d'agent de collecte et de déchetterie, à partir du 14/04/2025, pour une durée d'un an.
- De fixer la rémunération de ces emplois par référence à la grille indiciaire de grade correspondant ;
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

51 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_056 Création d'emploi permanent Directeur des services au public

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De créer un emploi permanent de directeur des services au public appartenant au cadre d'emplois des Attachés relevant de la catégorie hiérarchique A (Attaché Principal, Attaché), à temps complet (35/35^{ème}) ;
- De recruter un agent contractuel, dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux, sur le fondement et dans les conditions fixées aux articles L.332-8 ou L.332-14 du Code général de la fonction publique ;
- D'autoriser le Président à procéder au recrutement de l'agent qui sera affecté à cet emploi ;
- De prévoir les crédits budgétaires nécessaires.

51 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_057 Mise à jour du tableau des effectifs

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le tableau des effectifs ci-dessus qui prendra effet à compter du 10.04.2025 ;
- Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de l'établissement.

51 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250410_058 Soutien et solidarité à la population de la Birmanie à la suite du séisme du 28 mars 2025 à Myanmar

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **D'apporter son soutien à la population de la Birmanie en faisant un don d'un montant de 2 000 € (deux mille euros) à la Protection civile, dont la Fédération Nationale est située sis Tour Essor 14 rue Scandicci - 93500 Pantin,**
- **D'habiliter Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.**

51 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

A Carbonne, affiché le 11 avril 2025

~~~~~